



VILLE de MAISONS-LAFFITTE

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**de Jacques MYARD**  
**Membre Honoraire du Parlement**  
**Maire de Maisons-Laffitte**  
**Président du Cercle Nation et République**

Le 25 Février 2020  
23 heures

**A/S : CORONAVIRUS / COVID-19**

Bonsoir,

**Je vous prie de trouver, ci-dessous, les instructions que m'adresse le gouvernement pour faire face à la pandémie du COVID-19**

**Merci d'en prendre connaissance avec discernement et de consulter le lien officiel du gouvernement ci-dessous, qui est mis à jour en temps réel.**

**Très cordialement**

**DÉBUT DU MESSAGE**

"La situation internationale préoccupante doit nous inciter à renforcer les mesures d'endiguement afin d'être prêt à réagir à tout moment à la prise en charge d'une chaîne de transmission sur notre territoire. Malgré toutes ces mesures mises en œuvre, l'évolution internationale de l'épidémie notamment en Italie rend probable l'installation d'une circulation active du virus sur le territoire national.

Le Ministère de la Santé a demandé à chaque ARS de renforcer le dispositif de mobilisation des établissements de santé. Pour ce qui concerne notre département, la réponse sanitaire est d'ores et déjà organisée et anticipe une prise en charge graduée de l'éventuelle épidémie.

Les zones d'exposition à risque sont désormais élargies à la Corée du Sud, et aux régions de La Lombardie et de la Vénétie au Nord de l'Italie, en sus de la Chine et Singapour.

Aussi, les recommandations qui s'appliquent désormais à l'ensemble de ces territoires sont les suivantes :

*« Le ministère des Solidarités et de la Santé rappelle les recommandations suivantes pour les personnes revenant de Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), de Singapour, de Corée du Sud, ou des régions de Lombardie et de Vénétie en Italie.*

### **Dans les 14 jours suivant le retour :**

- Surveillez votre température 2 fois par jour ;
- Surveillez l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...) ;
- Portez un masque chirurgical lorsque vous êtes en face d'une autre personne et lorsque vous devez sortir ;
- Lavez-vous les mains régulièrement ou utilisez une solution hydro-alcoolique ;
- Evitez tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...) ;
- Evitez de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...) ;
- Evitez toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma...).
- Travailleurs/étudiants : dans la mesure du possible, privilégiez le télétravail et évitez les contacts proches (réunions, ascenseurs, cantine...) ;
- Les enfants, collégiens, lycéens ne doivent pas être envoyés à la crèche, à l'école, au collège ou au lycée, compte tenu de la difficulté à porter un masque toute la journée.

### **En cas de signes d'infection respiratoire dans les 14 jours suivant le retour :**

- **Contactez le Samu Centre 15 en faisant état des symptômes et du séjour récent en Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), de Singapour, de Corée du Sud, ou des régions de Lombardie et de Vénétie en Italie.**
- **Evitez tout contact avec votre entourage et conservez votre masque.**
- **Ne pas se rendre chez son médecin traitant ou aux urgences, pour éviter toute potentielle contamination.**

*Dans un contexte évolutif et à titre de précaution, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères recommande aux Français - en particulier aux familles - qui vivent en Chine et n'ont pas de raisons essentielles d'y rentrer, de se tenir éloignés momentanément du pays et de différer leur retour. »*

Vous pouvez retrouver l'ensemble de ces éléments sur le site du Ministère de la Santé :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Pour plus d'informations vous pouvez également consulter le site du ministère des solidarités :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/>

Pour toute question, un numéro de téléphone destiné aux institutionnels et professionnels de santé est mis en place au sein de la Délégation départementale des Yvelines, aux heures ouvrées : 01.30.97.74.00.

Pour toute question de la part de la population, vous pouvez communiquer le numéro vert national mis en place par le Ministère : **0800 130 000 "**